

Association Loi 1901

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 26 mars 2014

Délibération N°1 : RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Rapporteurs : Michel Bisson, Didier Dugast

Pièce jointe : rapport d'activités 2013.

Edito

Il n'y a pas de temps à perdre. Il n'y a pas de temps à perdre quand il y a plus de 3 millions chômeurs. Il n'y a pas de temps à perdre quand il y a, hélas, une jeunesse qui peut douter de l'avenir qui lui est réservé. Il n'y a pas de temps à perdre quand il y a un effort à engager sur la compétitivité des entreprises. Il n'y a pas de temps à perdre pour lutter contre les inégalités. Sur Sénart, nous sommes des acteurs déterminés dans cette bataille, celle qui permettra de faire avancer notre pays et de donner espoir à nos concitoyens.

*Cette bataille n'est pas la même selon les territoires et les réponses doivent pouvoir être adaptées, c'est tout l'enjeu de la territorialisation de la politique de l'emploi. Notre Maison De l'Emploi et de la Formation est au cœur de sa mise en œuvre : **l'accompagnement des jeunes par la mission locale, les emplois d'avenir et les contrats de génération, la création d'emplois avec l'économie sociale et solidaire, l'accompagnement au quotidien des entreprises, l'aide au TPE et PME avec la gestion territoriale des emplois et des compétences** et ce, en partenariat avec la maison de l'emploi et de la formation de Melun val de Seine, pour mieux travailler sur notre bassin de vie.*

Notre effort se porte aussi sur les transitions et les changements de situation pour que les formes de sécurité et de protection sociale ne s'interrompent jamais.

*Sur Sénart, nous avons l'ambition de contribuer à créer ce nouveau modèle social qui émerge sous nos yeux, celui d'une sécurité personnelle et dynamique, capable d'encaisser les transitions et les changements des trajectoires professionnelles. C'est pourquoi nous développons l'outil **Evométiers 3D** afin que chacun puisse mieux appréhender les opportunités qui se présentent, c'est pourquoi nous faisons de l'éducation et de la formation notre priorité, notamment pour les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, c'est pourquoi nous parions sur l'innovation sociale !*

En appui sur le remarquable développement économique de notre territoire et sur notre excellente culture du partenariat, tous les acteurs de notre territoire sont entièrement mobilisés pour l'emploi, convaincus tout simplement que l'humain est au cœur de tout !

Michel Bisson
Président MDEF Sénart

Mission Locale

Indignons-nous ! – L'action des missions locales a d'abord été impactée par la complexité des nombreux dispositifs à mettre en place et l'empilement de ceux-ci (Emplois d'avenir, Civis, Accord National Interprofessionnel, Contrats Aidés, etc..) et sur les priorités qui nous ont été fixées. L'injonction paradoxale a pris cette année tout son sens. Accueillir plus, réduire les délais de RDV et accompagner les jeunes vers l'emploi et tout cela sans moyens supplémentaires significatifs. En quelques années, le volet emploi a pris une dimension quasi invasive..... Nous avons été dans l'obligation d'arbitrer nos priorités budgétaires et cela a mis à mal l'efficacité de notre accompagnement en direction des publics les plus fragiles, ceux-là même qui représentent plus de 70% de notre accueil. Pourtant, le rapport du Comité Economique, Social et Environnemental et celui du Conseil d'Analyse Economique mentionnent que « les structures et les moyens dédiés à l'accompagnement des jeunes en difficulté sont encore trop parcimonieux pour remettre sur les rails les plus défavorisés » et qu'il est « urgent de donner au service public de l'emploi les moyens de prendre en charge de manière ciblée et intensive les jeunes laissés pour compte. Ils recommandent que le taux d'encadrement ne doit guère être inférieur à un conseiller pour trente jeunes en difficulté, comme c'est le cas dans les meilleures expériences d'accompagnement renforcé en France ou à l'étranger, et non un conseiller pour 100 jeunes comme on le constate aujourd'hui en France ». **Sur Sénart, le portefeuille moyen par conseiller est de...402 jeunes !**

Pour pallier à ces carences, les parlementaires et les partenaires sociaux, conscients que notre réseau est mis à mal, ont voté récemment une enveloppe supplémentaire de 10 millions d'euros. Mais l'Etat ayant décidé que cet argent serait affecté aux têtes de réseaux, il impactera que très faiblement notre budget.

Le bilan 2013 que nous proposons est pourtant satisfaisant. Alors que nous enregistrons une baisse globale de notre accueil (-2,13%), tous les indicateurs sont au vert. Les situations à l'emploi, malgré une hausse continue du chômage, se sont stabilisées pour notre public. **Avec 1207 entrées en mesure, c'est le plus gros volume d'accès à l'emploi que la mission locale ait enregistré depuis sa création.** Les contrats aidés, notamment les emplois d'avenir, ont contribué au maintien de ce chiffre : 112 contrats ont été signés pour un objectif de 106. Les CDI sont également à l'honneur avec une progression de + 24,7% et viennent contrebalancer les mauvais chiffres de l'intérim (-18,98%). Aussi, la part des jeunes demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans sur Sénart est passée de 18,54% en 2012 à 17,33% au 31 décembre 2013. Peut-être pouvons-nous affirmer que nous avons quelque peu contribué à ce recul ?

Du côté des actions, notons que 56% des jeunes bénéficiaires du CIVIS sortis du dispositif le sont pour une situation à l'emploi, ce qui n'était jamais arrivé jusqu'à présent. La permanence d'accueil Point Relais de Proximité située à St Pierre du Perray a quasiment triplé son accueil en l'espace de 2 ans ½, passant de 28 individus en 2011 à 82 en 2013. 39 jeunes détenus ont été suivis dans le cadre de la permanence Mission Locale au Centre Pénitentiaire Sud Francilien. L'Etat et la Région Ile-de-France qui ont signé un COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) en faveur de l'apprentissage ont souhaité que la Mission Locale de Sénart soit porteuse, pour le compte du sud Seine-et-Marne, du développeur de l'apprentissage pour une durée de 3 ans. Sa mission est avant tout l'organisation et l'animation d'un réseau d'acteurs autour de la problématique apprentissage. 50 partenaires se sont associés à la démarche avec des projets en devenir pour 2014 dont la mise en œuvre des parcours sécurisés vers l'apprentissage pour les publics relevant du dispositif régional Avenir Jeunes. Enfin, avec 2013, l'étude Présaje (Projet de Recherche sur la Santé des Jeunes) est entrée en phase d'analyse. L'étude nous apprend que les jeunes des missions locales ont 5,3 % d'hospitalisations supplémentaires par rapport à la moyenne des jeunes d'Ile de France du même âge.

La conclusion fait apparaître que le coût de notre dispositif sanitaire avec un médecin et un psychologue permet concrètement d'améliorer l'accès aux soins et l'insertion des jeunes tout en faisant faire des économies à la collectivité.

Ce bilan très positif nous permet d'interpeller très directement nos financeurs, en soulignant les difficultés à venir face à la nécessité d'obtenir des moyens supplémentaires à la hauteur des enjeux de notre public en matière d'insertion sociale et professionnelle.

Lors de notre dernière AG nous avons formulé quelques incertitudes liées à l'acte 3 de la décentralisation et sur la redistribution des compétences territoriales qui finalement restent d'actualité. Sauf sur l'emploi, où l'Etat « centralisateur » identifie clairement Pôle Emploi comme l'acteur principal de la conduite des politiques publiques de l'emploi, aux côtés des Missions Locales, tout en requalifiant le cahier des charges des MDE. Les débats entre les différentes collectivités ne sont pas clos notamment autour de l'information et de la gestion du FSE.

Maison de l'emploi

Pour la MDE, 2013 a été l'année du développement des outils de gestion territoriale des emplois et des compétences, avec le lancement de la PRH et la concrétisation de la cartographie conformément aux engagements pris.

La GTEC est la mission centrale de la MDEF de Sénart sur son territoire. Cette dynamique portée dans le cadre du PACTE recouvre le TIRN en partenariat avec la MDE Melun Val-de-Seine. Cette démarche s'organise et se structure autour de sept offres de services pour les entreprises TPE/PME, les salariés ou les demandeurs d'emploi et les jeunes :

- **la gouvernance territoriale est l'acte 1** qui rassemble tous les partenaires sociaux, les acteurs de l'emploi et de la formation, les acteurs économiques et leurs représentants. Nous avons tout de même à déplorer la disparition du bel outil paritaire qu'était DSVS, même si les acteurs constituant cette association sont toujours impliqués dans notre projet;
- **la Plateforme RH Sénart - Melun-Val-de-Seine** a sensibilisé 729 entreprises cette année. 102 dirigeants ont pu bénéficier d'un accompagnement RH;
- **G-AccES** (service aux salariés) a répondu à 177 appels pour 51 personnes reçues en entretien par la conseillère du G-AccES ou un conseiller Fongecif, afin d'obtenir des informations sur les dispositifs de formation et de mobilité professionnelle;
- **la Semaine du salarié** a été organisée à deux reprises sur le territoire sur le temps du midi. Cette manifestation s'est étendue à l'ensemble de la Seine-et-Marne en Octobre 2013 devenant « La Semaine départementale du salarié » avec l'implication de 2 autres MDE de Seine-et-Marne (Meaux et Montereau).
- **EvoMétiers 3D**, traduction du travail projeté sur la cartographie des métiers et des compétences, qui permet de lire l'évolution et la mutation des métiers et des compétences professionnelles par secteur d'activité.
- **la Charte Emploi**, signée par 41 entreprises qui s'impliquent à nos côtés dans les dynamiques emploi et formation portée par la MDEF de Sénart, aux bénéfices des jeunes et des salariés.
- **la Plateforme des services à la personne (SAP) 77** réunit 23 adhérents sur 37 structures rencontrées.

Nous devons ajouter à notre activité MDE quelques autres actions significatives comme **l'animation des PRP** qui ont reçu 1532 personnes en 2013, dont 664 ont trouvé une sortie positive emploi ou formation.

Les prix de la créativité en partenariat avec Seine-et-Marne Développement qui ont permis de récompenser 5 jeunes entreprises. **Le développement des clauses d'insertion** en partenariat avec la MDE MVS dans le cadre du PACTE, avec des conventions de collaboration signées avec Savigny-le-Temple, le SAN de Sénart, Vert-Saint-Denis et Lieusaint pour 17 736 heures réalisées pour 59 personnes bénéficiaires. **La Fabrique à Initiatives** a porté 40 projets en 2013 dont la mise en place d'un Restaurant Inter-Entreprises (RIE) sur la zone du Carré Sénart en collaboration étroite avec le service en charge du développement économique du SAN de Sénart. **Le PACE** a accueilli 577 personnes qui ont bénéficié d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat, 152 sont entrées en phase d'accompagnement avec les opérateurs de droit commun de la création d'entreprises et 19 ont créé leur activité au cours de l'année 2013. **Le forum des métiers**, qui a accueilli plus de 900 personnes sur la journée. **La balle au bond** a accueilli 122 personnes avec 109 solutions de mode de gardes trouvés. Enfin **le Centre Associé Cité des Métiers de Sénart** a reçu plus de 500 personnes au total. Ce chiffre comprend l'accueil individuel, les ateliers ou les évènements y compris les forums.

Pour conclure 2013, l'équipe de la MDEF de Sénart a su se mobiliser pour que tous les engagements pris lors de notre dernière AG soient tenus. Nous l'avons vu, l'enjeu 2014 pour la Mission Locale sera une nouvelle fois de faire face au volume de son activité. La qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes n'est pas une option négociable et pourtant, faire face à l'injonction emploi, se fait au détriment de la nécessité de rendre nos jeunes autonomes dans la construction de leur vie professionnelle et personnelle. Le ratio du nombre de jeunes suivis par conseiller est devenu insupportable et est de nature à nuire à la qualité de notre travail. Nous avons besoin de moyens supplémentaires et de réorganiser une nouvelle fois notre offre de services auprès des jeunes à commencer par proposer aux primo-inscrits un rdv dans des délais raisonnables. **A l'heure ou l'Etat recentre les missions de la MDE en se dégageant financièrement pour partie significative de la CPO (-44%), plus que jamais, en 2014, il va falloir que nous soyons créatifs et solidaires dans la recherche de moyens financiers. Toutes les actions développées sur notre CPO 2013 ont du sens sur 2014.** Nous allons devoir mobiliser tous nos financeurs pour ne pas pénaliser les bénéficiaires et pour maintenir les effectifs et donc, les compétences mises en œuvre. Le conseil d'administration du 6 mars dernier s'est prononcé en ce sens.

Enfin, les outils et le savoir-faire de la MDEF de Sénart et de tous ses membres s'exportent une nouvelle fois, avec EvoMétiers 3D, qui va devenir un outil départemental puis probablement régional, autour d'une reconnaissance européenne avec le label obtenu de Living Lab. La question n'est pas d'innover pour innover mais bien de construire des offres de services qui répondent aux besoins de nos publics. Là est toute la pertinence des actions qui les rendent modélisables sur d'autres territoires (le groupement de créateurs, la Balle au bond, la Plateforme SAP, PrésaJe) ou notre capacité à coproduire avec nos partenaires qui font de Sénart un territoire singulier où il est opportun de porter l'innovation sociale. Plus que jamais, le territoire est l'acteur principal de l'emploi et de la formation au service du développement économique. Plus que jamais, c'est sur le territoire que nous devons construire les solutions pour tous les sénartais quel que soit leur statut. **Ensemble, nous y sommes prêts !**

L'ASSEMBLEE GENERALE,

- Après en avoir délibéré,

APPROUVE

Le rapport d'activité 2013 de l'association MDEF de Sénart.

Sénart, le 26 mars 2014.

Michel Bisson

Président 